

Association Puisaye Forterre Préservée

La Chartonnerie

89170 Saint Fargeau

www.puisaye-forterre-preservée.fr

www.facebook.com/association.puisaye.forterre.preservée

Le 08 février 2025,

Mr Pascal JAN
Préfet de l'Yonne
2 rue Cochois
89000 Auxerre

Objet : Opposition au projet agrivoltaïque du Loing

Monsieur le Préfet,

Nous, membres de « **L'association Puisaye Forterre Préservée** », ainsi que de nombreux habitants et acteurs locaux, souhaitons par la présente vous faire part de notre vive opposition au projet agrivoltaïque prévu sur les territoires de St Martin des Champs, St Privé et St Fargeau. Ce projet, élaboré dans une totale opacité, par sa démesure (400 ha) et son inadaptation au contexte local, représente une menace majeure pour notre environnement, notre économie locale et le tissu social de notre territoire.

En premier lieu, ce projet est envisagé dans un des derniers milieux naturels agricoles riches, dont la biodiversité est précieuse et doit être préservée. Or, aucune étude sérieuse n'a été menée pour identifier des sites déjà artificialisés pouvant accueillir une telle installation, ce qui témoigne d'une approche précipitée et peu soucieuse de la préservation des écosystèmes, guidée uniquement par le profit facile.

Ensuite, la mise en place de cette infrastructure aurait des répercussions socio-économiques importantes. Elle risque de nuire gravement au tourisme, qui constitue une part essentielle de l'économie locale, et d'affecter négativement le marché immobilier. Les bénéfices de ce projet semblent par ailleurs profiter exclusivement à une poignée d'acteurs privés, au détriment de l'intérêt général, en renforçant les tensions entre gros et petits exploitants.

D'un point de vue énergétique, ce projet apparaît inadapté. Il ne prend pas en compte les bassins de consommation ni les points d'injection sur le réseau (30 km dans le cas présent !), dans une région où la part des énergies renouvelables est déjà significative. Il ne répond donc pas à un besoin local avéré et pourrait même sonner le glas de l'équipement des zones artificialisées.

Enfin, ce projet va à l'encontre des impératifs de souveraineté alimentaire et des objectifs nationaux de réduction des impacts agricoles. L'installation de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles constitue une menace pour la production locale et la sécurité alimentaire du pays, alors que la préservation des surfaces cultivables est un enjeu majeur dans le contexte

actuel. Le simulacre de conservation de l'activité agricole sur ces terres n'est qu'une industrialisation déguisée aux mains de puissances financières.

Face à ces risques inacceptables, nous sommes déterminés à utiliser tous les moyens légaux à notre disposition pour empêcher cette aberration économique et écologique, nous vous demandons donc solennellement d'intervenir pour stopper ce projet et engager une réflexion concertée et transparente sur les alternatives possibles en impliquant l'ensemble des acteurs locaux, afin d'examiner des solutions plus respectueuses de notre territoire et de ses habitants.

Ces enjeux sont majeurs, ils engagent nos territoires et nos enfants pour les 40 prochaines années.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous restons à votre disposition pour toute discussion et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Les membres du conseil collégial de
L'association Puisaye Forterre Preservée

www.puisaye-forterre-preservee.fr

www.facebook.com/association.puisaye.forterre.preservee